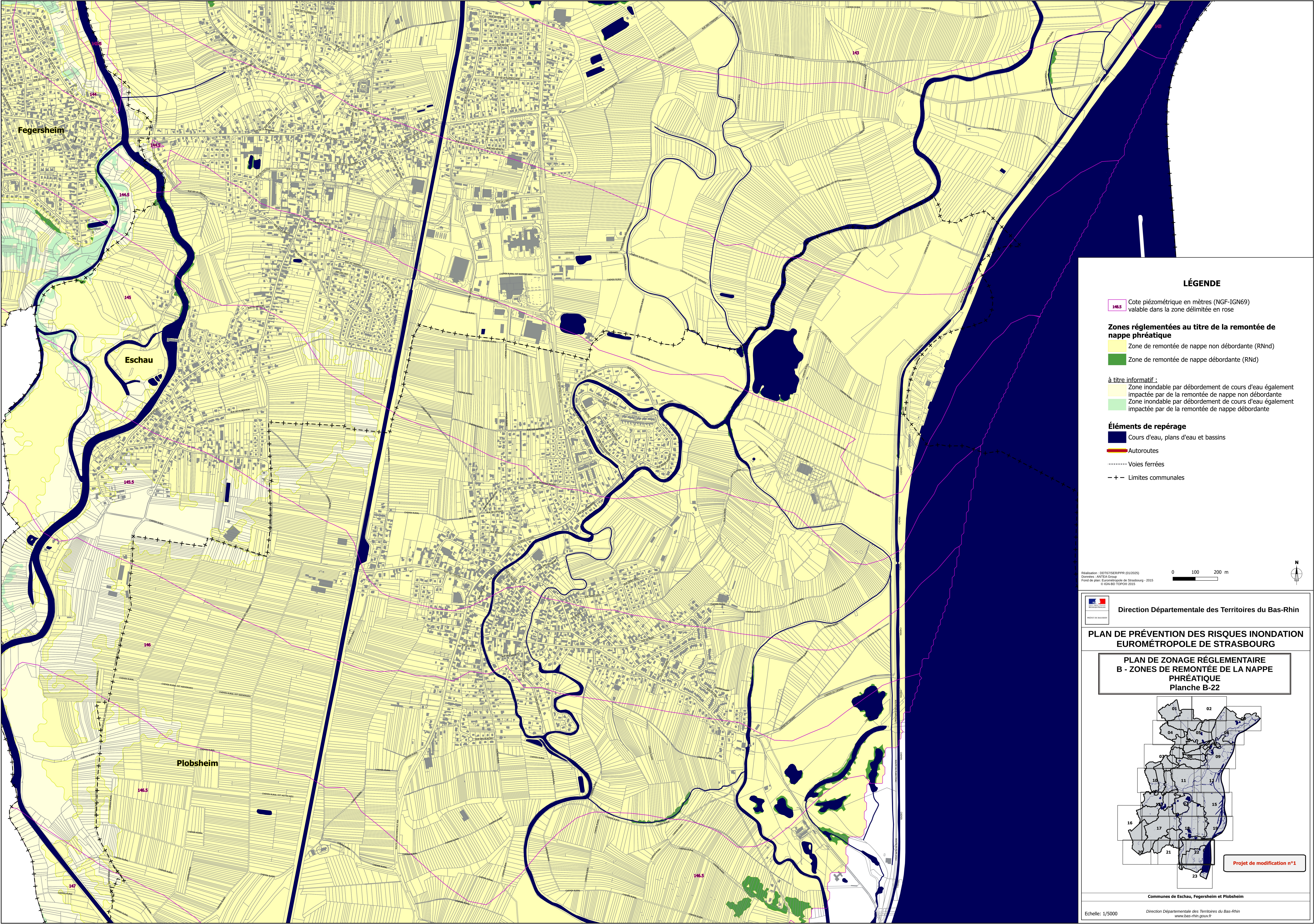




LÉGENDE

146.5 Cote piézométrique en mètres (NGF-IGN69) valable dans la zone délimitée en rose

Zones réglementées au titre de la remontée de nappe phréatique

- Zone de remontée de nappe non débordante (RNnd)
- Zone de remontée de nappe débordante (RNd)

à titre informatif :
Zone inondable par débordement de cours d'eau également impactée par de la remontée de nappe non débordante
Zone inondable par débordement de cours d'eau également impactée par de la remontée de nappe débordante

Éléments de repérage

- Cours d'eau, plans d'eau et bassins
- Autoroutes
- Voies ferrées
- Limites communales

Réalisation : DDT17/SER/PPR (01/2020)
Données : ANTEA Group
Fond de plan : Eurométropole de Strasbourg - 2015
© IGN-BD TOPOR 2015

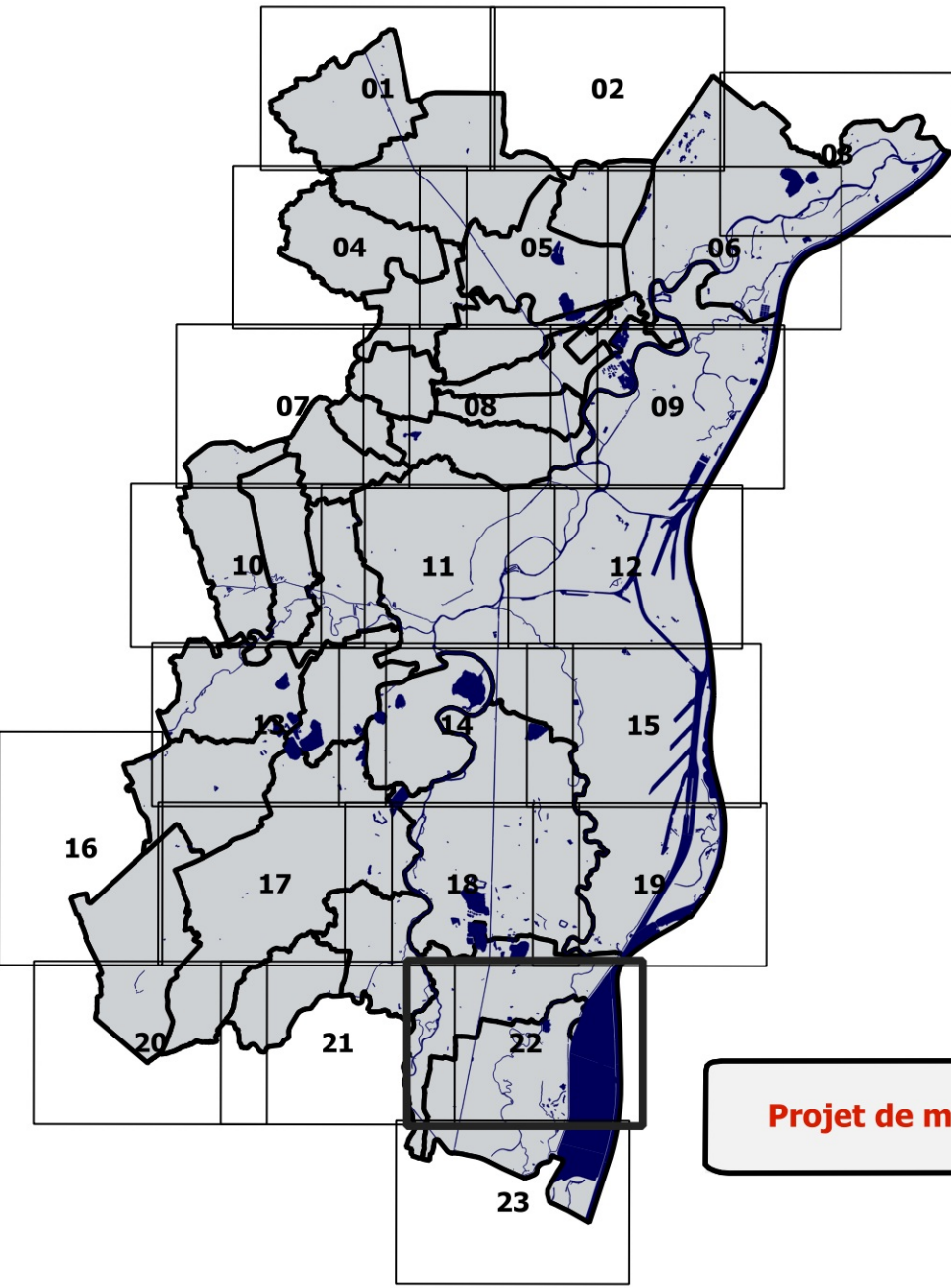
0 100 200 m



Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE
B - ZONES DE REMONTÉE DE LA NAPPE
PHRÉATIQUE
Planche B-22



Communes de Eschau, Fegersheim et Plobsheim

Echelle: 1/5000

Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin
www.bas-rhin.gouv.fr